

Valloire, le 4 avril 2025

A V I S

Le Conseil Municipal de VALLOIRE se réunira en séance publique, en Mairie, salle du rez-de-chaussée :

JEUDI 10 AVRIL 2025 A 19 HEURES 00

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

1. Convention de délégation de la compétence petite enfance à la Communauté de Communes Maurienne-Galibier (CCMG) - Avenant N° 1
2. Aménagement du col du Galibier - Convention cadre entre les collectivités concernées (conseils départementaux Hautes-Alpes et Savoie + communautés des Communes Maurienne Galibier et Briançonnais + communes de Valloire et Monêtier-les-Bains) et convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le conseil départemental des Hautes-Alpes
3. Convention pour l'utilisation de la fourrière animale de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)

AFFAIRES FINANCIERES

4. Réforme des redevances de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
5. Vote des budgets primitifs 2025 (principal, M49 et M4)
6. Financement de l'école primaire de Valloire - Détermination du crédit-élève 2025
7. Financement 2025 de l'Office de tourisme de Valloire - Approbation du budget primitif 2025 de Valloire Tourisme
8. Convention d'objectifs avec Valloire Tourisme pour 2025
9. Attribution des subventions aux associations pour 2025
10. Convention d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire (AEP) pour 2025
11. Convention d'objectifs avec l'Association Snow Ski Club pour 2025
12. Convention d'objectifs avec l'Association Val'Patin pour 2025

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

